



KORIAN

POURQUOI LA CGT KORIAN NE SIGNE PAS

L'ACCORD PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE DE L'U.E.S. KORIAN FRANCE

L'épargne salariale existe depuis 1959 et près d'un salarié sur quatre en bénéficie. Elle ne constitue pas un salaire ni même un élément de salaire. L'épargne salariale, non soumise à cotisations sociales, permet à l'employeur une économie de 40 % par rapport à une augmentation des salaires... Par conséquent, une augmentation réduite d'autant pour le salarié.

Elle permet de faire dépendre la rémunération des salariés des profits de l'entreprise, d'un résultat ou d'objectifs financiers, bien souvent inatteignables.

Pour le salarié, il s'agit d'une remise en cause de son salaire qui dépend de sa qualification et qui lui assure une protection sociale : santé, famille, retraite...

Les exonérations de cotisations sociales contribuent à aggraver les difficultés de la protection sociale et avec les répercussions déjà connues en matière d'indemnités journalières en cas de maladie, de pensions de retraite et d'allocations chômage.

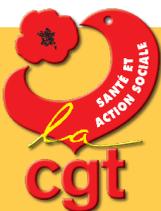
La CGT Korian n'est pas favorable au développement de l'épargne salariale, car elle est fondée sur la remise en cause du salaire et de la protection sociale. Aucune mesure individuelle ou collective

(intéressement, épargne salariale, actionnariat salarié...) ne doit se substituer au salaire : ces mesures doivent être soumises à cotisations sociales.

Malgré tout, lors du renouvellement de cet accord par la direction de Korian, la CGT Korian a cherché à la maîtriser et à peser sur son contenu dans un sens plus conforme aux intérêts des salariés.

Ainsi pour limiter les risques de substitution de l'épargne salariale au salaire, la ligne budgétaire allouée au titre de l'intéressement doit être utilisée prioritairement pour une augmentation générale des salaires.

Elle ne saurait aussi constituer une surexploitation des salariés dans l'entreprise afin de dégager un résultat économique à destination des actionnaires.



AUGMENTER LES SALAIRES EST LA MEILLEURE ET LA PLUS ÉVIDENTE FAÇON DE FINANCER, GARANTIR ET RENFORCER NOTRE SYSTÈME SOLIDAIRE DE RETRAITES, LÉGUÉ PAR LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE.



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.



Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :